

TEMOIGNAGE DE MIREILLE STICKEL

Enseignante de Sciences Physiques au CNED depuis vingt ans, Mireille STICKEL, IMC à la suite de difficultés néonatales induisant une dépendance vitale d'autrui, a toujours milité pour balayer les obstacles rencontrés. Ses engagements l'ont amenée tant à combattre dix ans l'Éducation Nationale pour passer les concours de recrutement, que, sur deux décennies, à autogérer, avec d'autres usagers, un service d'auxiliaires de vie, ou à participer à la création de la CHA - Vie Autonome France, étant à ce jour l'une des Vice-présidentes.

Elle a partagé son expérience à plusieurs reprises, dont un apport à l'ouvrage « La présence à l'autre » (lien en bas de page), et, après le colloque de CH(s)OSE du 8 février 2013, a accepté de publier la contribution qu'elle avait préparée pour pallier à ses difficultés de prononciation : la voici !

Assistance sexuelle :

Chosification du corps ou présence à la réalité ?

Par rapport aux questions posées, sans préjuger des débats, j'ai choisi de les aborder dans un ordre différent de celui prévu.

Je voudrais d'abord régler la question de l'argent vis-à-vis d'un(e) assistant(e) sexuel(le) : dans la mesure où il s'agit de répondre à la demande précise d'une personne, l'autre se mettant à sa disposition (dans les conditions fixées), il est normal qu'il y ait une contrepartie ; dans le cas contraire, celui ou celle qui demande se retrouverait à la disposition de celui ou celle qui donne, situation tout à fait malsaine. Que la contrepartie soit de l'argent relève juste de la simplicité. Un aspect plus délicat se trouve dans l'origine du financement : la suite éclairera peut-être ce point sur lequel je n'ai pas d'opinion tranchée, mais qui questionne le niveau de ressources des personnes concernées...

Alors, qu'est-ce qui différencie assistance sexuelle et prostitution ? Si, il y a quelques années, c'était pour moi une vraie question, la réponse me semble à présent évidente : quand recourir à la prostitution a pour but d'obtenir une satisfaction ponctuelle, sans souci de conséquences, faire appel à une assistance sexuelle, formée et adaptée, viserait surtout à compenser les obstacles induits par la déficience, et peut-être à aboutir à une nouvelle connaissance de son corps et de ses propres capacités. En bref, si c'est le choix de l'intéressé(e), la fonction des assistants sexuels devrait plutôt être d'accéder à la possibilité de fréquenter des prostitués que de tenir leurs rôles !...

Quant aux raisons pour défendre l'activité d'assistant(e) sexuel(le) dans notre société, à mon avis, elles se résument ainsi : fournir un accompagnement aux relations sociales et sexuelles indépendant de l'entourage régulier, faciliter la connaissance intime de son propre corps et de ses potentiels, donc, corollairement, apporter, aux niveaux corporels, techniques et humains, les moyens de dédouaner les accompagnants permanents de la charge, souvent ingérable, voire insupportable, constituée par des besoins sexuels latents ou explosifs, car refoulés ou/et non assouvis.

C'est sur ce dernier point que je veux insister, abordant la première question qui reprend le titre de ce colloque. On demande, à propos de l'assistance sexuelle, s'il s'agit de « Présence à l'autre » ou de « Marchandisation du corps », évoquant l'incompatibilité entre eux... Dans le vécu quotidien, ces deux notions s'excluent mutuellement, oui, mais, pour le plus grand nombre, c'est la seconde qui règne en maître, malgré ce que claironnent les discours officiels.

Or comment peut-il en être autrement si tout acte est minuté, traitant de fait l'abord du corps en

quantité délimitable, mesurable, finançable ? Ce sont les caractéristiques d'une marchandise... Et c'est bien ainsi que le vivent nombres d'intéressés ! Mais comment appréhender de façon sensible, ouverte et respectueuse, entre cinq et quatorze corps dépendants par matinée, et, en outre, différents d'une semaine sur l'autre ?...

Être présent à l'autre demande, pour les deux parties, un temps différent et évolutif selon chacun(e), la durée de l'attention, avec une vraie reconnaissance de ses besoins individuels, en tant qu'accompagnant(e) tout autant qu'accompagné(e).

Alors quand, en haut lieu, on monte sur ses grands chevaux, arguant protéger les femmes d'un commerce de leur corps en lien avec la sexualité, de qui et de quoi parle-t-on ? Ces Ministres, augustes personnalités drapées dans la suffisance de leurs principes, que font-elles de la situation des accompagnants, confrontés d'office, tous les jours, à une sexualité que ces travailleurs n'ont pas choisi d'assumer, et qui les gênent, les encomrent, voire les choquent ? Que faire lors d'une érection matinale au moment de la toilette ? Y a-t-il risque d'excitation en lavant correctement une vulve ? Est-il naturel pour une mère de masturber son fils pour qu'il cesse de souffrir ?... Pourtant, là aussi, il s'agit, en majorité, de femmes : pourquoi devrait-on imposer, de fait, à certaines, sans la moindre reconnaissance ni le moindre équilibre, ce que l'on refuse d'autoriser à d'autres qui veulent se former dans ce but ?... Quels égards et quels regards porte-t-on à ces femmes-ci ??? Pas les miens !...

Et ensuite ?...

À ce texte que j'avais préparé, à quelques mots près, je voudrais ajouter un aspect qui n'a pas été abordé durant les débats (contrairement à ce qui précède, même si la forme en a été parfois extrêmement différente !).

Cette réalité est la honte éprouvée devant des besoins inexprimables, voire indéfinissables, à force d'être retenus, niés, réprimés... par soi-même ou par autrui !

Pourtant, la sexualité, base de la reproduction de l'espèce, est, par nature, un besoin vital...

Mais de celui-là, sensé appartenir à la « sphère privée » et réputé ne pas être « technique », il n'est pas « convenable » de parler, même peu, au risque de se voir, ou affublé(e) de tous les vices, ou alors ridiculisé(e), parfois coincé(e) aux moyens de manœuvres invouables... Et, pour les personnes dépendantes en tout cas, même domptée, cette crainte est omniprésente !

Au colloque, elle s'est manifestée par le silence assourdissant des personnes concernées dans la salle, celles présentes à la tribune ayant, pour leur part, singulièrement bien assuré !!!

De plus amples développements seraient nécessaires, bien sûr, mais à quoi bon si, pour la majorité, prendre la parole est potentiellement source de danger ?... Pour devenir efficace, il faudrait inventer des espaces où les intéressés puissent s'exprimer sans courir de risques...

De toute évidence, extérieure aux actuelles activités médico-sociales (directeurs, médecins, kinés, ergos, psys, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, etc.), la capacité de recourir à des assistants sexuels est un véritable élément de solution : échanger et évoluer par une approche du corps pour lui-même, tel qu'il est, sans autre finalité que son bien-être naturel !

Mireille STICKEL

Extraits de « DÉPENDANTE », PAS « ACCESSOIRE » ! (titre originel omis à l'édition), paru dans « La présence à l'autre » (3^e éd.) de M. NUSS